



**Le mardi 25 mars 2025** – Dans le cadre de la mise en œuvre de la réforme des CRIs, initiée sur Hautes Instructions Royales et conformément aux dispositions de loi n°22.24 modifiant et complétant la loi n°47.18 portant réforme des Centres Régionaux d'Investissement (CRI) et création des commissions régionales unifiées d'investissement (CRUI), le Centre Régional d'Investissement (CRI) Fès-Meknès a tenu son 13<sup>ème</sup> Conseil d'Administration au Palais des Congrès de Fès, sous la présidence de Monsieur le Ministre Délégué auprès du Chef du Gouvernement, chargé de l'Investissement, de la Convergence et de l'Evaluation des Politiques Publiques, Karim Zidane, et en présence de l'ensemble des membres du Conseil.

Cette session a été consacrée à la présentation du bilan d'activités, à l'évaluation des performances du Centre et à l'approbation des arrêtés de comptes de l'exercice 2024. Au début des travaux Monsieur le Ministre, Président du Conseil d'Administration, a rappelé les orientations Royales de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, que Dieu L'assiste, visant à renforcer le processus de développement national à travers la promotion de l'investissement productif, l'accélération de leur implémentation et du suivi régulier de leur exécution sur le terrain afin d'insuffler nouvelle ère de croissance et consacrer le Royaume comme terre privilégiée d'investissement à l'échelle régionale et internationale.

Monsieur le Ministre a également mis en avant la réforme que connaît les CRIs et qui permet notamment de renforcer leur rôle de référent de l'investissement au niveau régional, d'acteur central en matière de simplification des procédures liées à l'investissement dans le but d'accélérer et d'unifier le parcours des investisseurs.

Monsieur le Ministre a par ailleurs salué le dynamisme soutenu du CRI et l'efficacité et l'efficience de la Commission Régionale Unifiée d'Investissement (CRUI), s'imposant comme un cadre unifié et concerté pour l'examen et la prise de décision concernant les projets d'investissement, en apportant célérité et transparence, permettant de renforcer la sérénité du climat des affaires régional.

Monsieur le Ministre Karim Zidane a souligné la nécessité de poursuivre les efforts pour améliorer l'environnement des affaires afin de consolider la place du Maroc en tant que destination privilégiée de l'investissement. Il a appelé le Directeur du CRI Fès-Meknès à œuvrer à l'échelle régionale, pour mieux accompagner et promouvoir l'investissement et faciliter l'acte d'investir aux entreprises et aux porteurs de projets, en adoptant un nouveau plan d'actions intégrant une approche territoriale du développement économique. Ce plan, qui sera présenté lors du prochain Conseil d'Administration du CRI, servira de feuille de route pour stimuler davantage l'investissement, renforcer l'offre territoriale intégrée et améliorer l'attractivité de la Région.

Monsieur le Ministre, a également invité l'ensemble des acteurs de l'écosystème à accompagner la dynamique d'investissement au niveau régional et national, afin de concrétiser les objectifs de la nouvelle Charte de l'investissement, notamment en matière de création d'emplois stables, de réduction des disparités entre les provinces et les préfectures en matière d'attraction des investissements et d'orientation de l'investissement vers les secteurs d'activité prioritaires et les métiers d'avenir.

Ce Conseil a été l'occasion pour le Directeur Général du CRI Fès-Meknès, de présenter le bilan des réalisations du CRI pour l'année 2024 et les états de synthèse de l'exercice 2024.

Après échanges et discussions, les membres du Conseil d'administration ont approuvé, les résolutions présentées, et ont félicité le CRI Fès-Meknès pour le bilan de ses réalisations, qui témoigne de la nouvelle dynamique insufflée, et l'ont invité à poursuivre ses efforts afin de contribuer au développement et à la promotion de l'investissement à l'échelle de la Région